



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

police de la sécurité au quotidien

Question au Gouvernement n° 215

Texte de la question

POLICE DE LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

M. le président. La parole est à M. Julien Dive, pour le groupe Les Républicains.

M. Julien Dive. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur, durant la campagne présidentielle, les principaux candidats avaient promis de renforcer les effectifs de police.

Aujourd'hui, le Président de la République annonce la création de la police de sécurité du quotidien (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et NG*), qui vise à lutter contre le sentiment d'insécurité. Lutter contre l'insécurité elle-même et contre la délinquance ne serait-il pas préférable ?

Les policiers ne veulent pas de concepts, ils veulent des moyens. Or, on ne sait rien de cette police de proximité : rien de ses moyens, ni de ses missions !

Les policiers ne veulent pas non plus d'un retour aux vieilles lubies de la police de proximité.

M. Ugo Bernalicis. Qu'en savez-vous ?

M. Julien Dive. La police de sécurité du quotidien est-elle l'un des éléments d'une politique de hausse des effectifs ? Allez-vous déshabiller Pierre pour habiller Paul en piochant dans les effectifs existants ? Le problème des sous-effectifs est chronique, et les menaces sont bien différentes de celles que nous connaissons il y a quinze ans. J'ai interpellé vos deux prédécesseurs sur ce point, sans jamais obtenir de réponse.

La ville de Saint-Quentin dans l'Aisne se trouve dans une situation de sous-effectif opérationnel telle...

M. Stéphane Trompille. C'est vous qui avez réduit les effectifs !

M. Julien Dive. ...que la mairie vous a adressé une demande pour expérimenter la police de sécurité du quotidien ! Et elle n'est pas la seule : de nombreuses autres villes de province ont fait acte de candidature pour faire partie des quinze villes test qui seront retenues en 2018. Soyons honnêtes : un tel engouement n'est pas seulement dû au changement de doctrine, il s'explique d'abord par le besoin dans ces villes de moyens supplémentaires pour assurer la sécurité des habitants.

L'indicateur EDFA – effectif départemental de fonctionnement annuel –, qui permet d'affecter les effectifs de police sur le territoire, n'est plus adapté aux réalités du terrain, principalement en province. Or, vous ne mentionnez pas cette réforme. L'axe Paris-Lyon-Marseille est privilégié et le reste de la France, oublié.

Monsieur le ministre d'État, quels seront les moyens alloués à la PSQ ? Pouvez-vous nous confirmer que sa mise en place s'accompagnera d'une augmentation des effectifs de police sur tout le territoire ? Quelles seront les zones d'expérimentation ? Visez-vous uniquement les métropoles ou comptez-vous aussi soutenir les villes de province ?

Il est temps que l'État joue pleinement son rôle dans cette mission régaliennne, sur l'ensemble du territoire et pour tous les Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous avez raison de mettre l'accent sur l'évolution des effectifs. Ils sont en effet cruciaux.

Si l'on s'intéresse à la période passée, il apparaît qu'entre 2007 et 2012, 12 500 emplois ont été supprimés dans les forces de sécurité (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et NG*) – 6 276 dans la police et 6 243 dans la gendarmerie. (Mêmes mouvements.)

M. Éric Straumann. C'est votre Premier ministre que vous mettez en cause !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Sur la période 2013-2016 – j'essaie d'être le plus factuel possible (*Sourires*) –, 6 500 emplois ont été créés – 3 618 dans la police et 2 193 dans la gendarmerie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et NG.*)

M. Julien Dive. Ce n'était pas ma question !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Comme vous le savez, le Président de la République s'est engagé à créer 10 000 postes au cours des cinq années à venir (*Mêmes mouvements*) et nous allons commencer à le faire dès l'année prochaine. Ce sera le premier élément de la police de sécurité du quotidien.

En même temps, - c'est une grande nouveauté -, nous avons décidé de travailler ensemble, ministère de l'intérieur et ministère de la justice, parce que la réponse aux problèmes de sécurité doit être double : policière et judiciaire. C'est la raison pour laquelle je vais travailler avec Mme la garde des sceaux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 215

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [26 octobre 2017](#)